

CONFERENCE DE PRESE UNIA – USS « PROGRAMME CONJONCTUREL – LUTTE CONTRE LE CHOMAGE » DU 20 JANVIER 2009

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS

Les perspectives conjoncturelles sont moroses : des mesures efficaces sont nécessaires

L'économie suisse a été frappée par la crise financière alors qu'elle n'y est pratiquement pour rien. Mis à part les énormes mauvais investissements des grandes banques, il n'y a eu en Suisse ni bulles spéculatives ni phénomènes de surchauffe conjoncturelle, au contraire : en plus du nombre de chômeurs inscrits de 100'000 personnes, un chiffre qui est déjà un record pour une période de haute conjoncture, des pertes et des licenciements menacent. Les travailleurs et travailleuses suisses doivent de nouveau craindre pour leurs emplois, bien qu'ils n'aient pour ainsi dire pas profité du tout de la reprise économique. Sur le plan structurel, l'économie se présente en parfaite santé.

Des mesures pour combattre le chômage sont à présent nécessaires. Elles n'empêcheront pas seulement la misère sociale mais seront aussi d'une grande importance du point de vue de l'économie. La récession fait planer sur les entreprises la menace d'une dégradation de leur compétitivité, avec les dégâts à long terme qui s'ensuivent¹. En effet, lorsque les emplois disparaissent, le savoir-faire est également perdu. Les innovations se font plus rares.² Et à cause de la cherté du franc, les entreprises tournées vers l'exportation peuvent perdre des clients, qu'elles devront ensuite reconquérir à grands frais. Ceux qui ne prennent pas de mesures pour soutenir la conjoncture jouent avec le feu et mettent en péril la santé de l'économie suisse.

1. La situation conjoncturelle inquiète

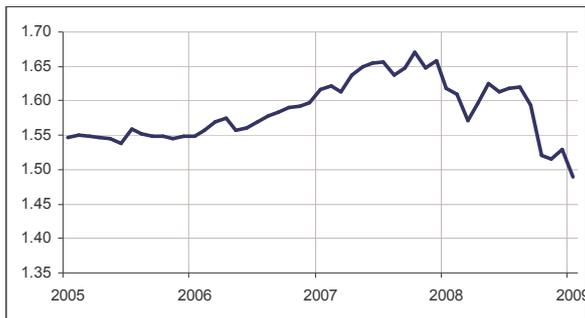
Pour les deux années à venir, il faut s'attendre à une situation économique difficile. Si aucune mesure efficace n'est prise pour lutter contre la crise, les problèmes de l'économie d'exportation se répercuteront rapidement sur l'économie intérieure. Les difficultés rencontrées par certains secteurs de l'industrie (industrie des machines, sous-traitants de l'industrie automobile, etc.) pour vendre leurs produits, causées par l'arrêt de la production à l'étranger, se sont encore aggravées du fait de l'appréciation de plus de 10 pour cent du franc par rapport à l'euro. Un franc fort fera de la Suisse une destination moins attractive aux yeux des touristes étrangers, ce qui ne manquera pas d'affecter l'hôtellerie. Si le franc continue d'être aussi fort qu'aujourd'hui, cette seule appréciation coûtera à la

¹ Au sujet des relations entre la politique conjoncturelle et la croissance économique à long terme, cf. Aghion, Ph. et al. (2006) : Cyclical Budgetary Policy and Economic Growth: What Do We Learn from OECD Panel Data?

² Une étude du KOF de l'École polytechnique fédérale de Zurich a montré que les activités d'innovation des entreprises ont été affectées à cause de la stagnation de longue durée des années 1990 (cf. Arvanitis, S. et al., 2005, Forschungs- und Technologiestandort Schweiz: Stärken-/Schwächenprofil im internationalen Vergleich, Berne).

Suisse plus de 40'000 emplois durant l'année en cours, si l'on en croit les hypothèses de calcul retenues par l'USS.

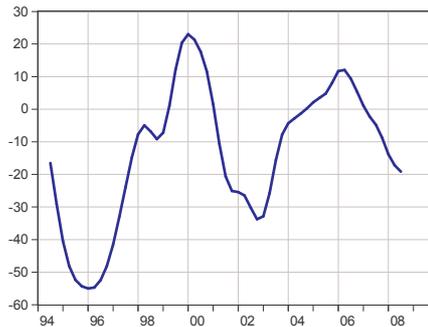
Cours du franc par rapport à l'euro



Déjà au mois de décembre dernier, le chômage dû à la conjoncture a progressé de plus 4500 personnes par rapport au moins précédent. La montée du chômage va faire des dégâts dans l'économie domestique. Si les entreprises ont besoin de moins de personnel, la masse salariale augmente moins vite, ou diminue carrément. Cette perte de pouvoir d'achat ne sera que partiellement compensée par les prestations de l'assurance-chômage. Les secteurs qui dépendent du pouvoir d'achat intérieur et occupent beaucoup de personnel, comme le commerce et l'hôtellerie-restauration, ou les branches des transports et des communications, auront des difficultés à écouler leurs produits, ce qui aura pour conséquence d'augmenter encore le chômage.

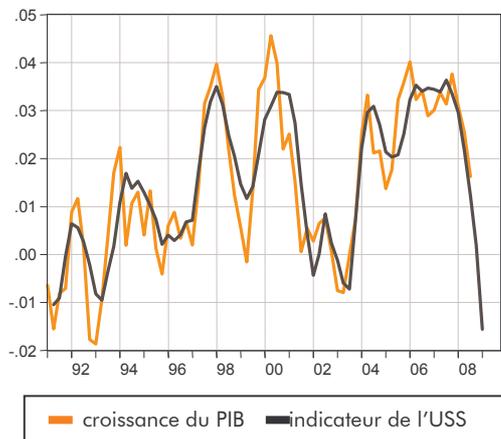
En ce qui concerne la construction, il faut aussi s'attendre à une dégradation de la situation. La prudence au moment d'engager du personnel supplémentaire ou les suppressions d'emplois dans le secteur tertiaire font diminuer les besoins en surfaces commerciales. Dans la construction de logements, l'immigration en baisse et l'amenuisement du pouvoir d'achat dû à la hausse du chômage auront probablement des effets négatifs. Ces facteurs d'influence négatifs peuvent sans doute être atténués mais non pas entièrement compensés par des taux hypothécaires qui diminuent. Dans la construction, les entrées de commandes attendues sont d'ores et déjà orientées à la baisse.

Entrées de commandes attendues dans la construction (solde selon enquête du KOF)



Selon l'indicateur de l'USS, il faut s'attendre à un fort recul du PIB au premier trimestre (variation par rapport à l'année précédente).

Indicateur conjoncturenel de l'USS et croissance du PIB



D'ici fin 2010, il faut s'attendre à ce que le chômage touche environ 200'000 personnes. L'USS estime que le PIB se contractera de 1,2 pour cent en 2009 et n'augmentera que de 0,3 pour cent en 2010.

Prévisions conjoncturelles de l'USS

(Variation en % par rapport à l'année précédente ou niveau du taux de chômage)

	2009	2010
PIB	-1.2	0.3
Emploi (équivalents plein temps)	0.0	-0.7
Renchérissement (indice suisse)	0.4	0.5
Taux de chômage	3.3	4.5

2. Mesures de stabilisation de la conjoncture

Ces sombres perspectives conjoncturelles exigent des mesures de lutte, comme le prescrivent la constitution fédérale (art. 100) pour la Confédération et la loi sur la Banque nationale suisse (art. 5) pour la BNS. Il importe que ces mesures soient conçues en fonction de la cible visée, déploient rapidement leurs effets et soient judicieuses sur le plan économique et social. Les employeurs aussi doivent apporter une contribution substantielle à la lutte contre le chômage. Les entreprises, qui ont tiré profit de leur personnel durant la phase de haute conjoncture, doivent conserver leurs effectifs quand les temps sont plus difficiles.

Au moment où la crise a éclaté, l'économie suisse était structurellement en parfaite santé. La récession risque de porter atteinte à cette situation. Lorsque des emplois sont supprimés, le savoir-faire se perd dans les entreprises. La baisse des commandes entraîne de moindres activités d'innovation. Si des mesures ne sont pas prises, l'économie suisse peut subir des dommages à long terme.

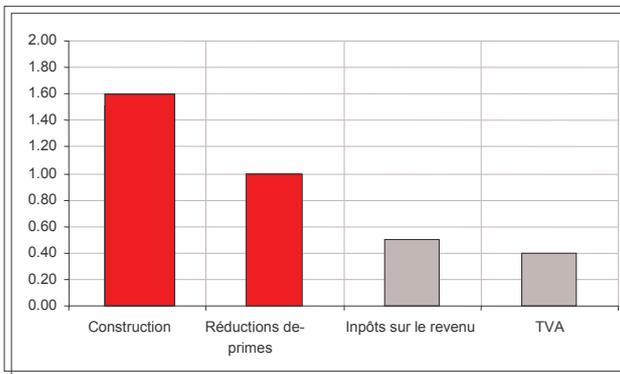
Pour combattre la crise et le chômage, l'USS propose par conséquent quatre trains de mesures :

- une offensive de formation continue en lieu et place de licenciements,
- un programme d'investissements publics pour rendre l'économie plus écologique et l'amélioration de la prise en charge des enfants,
- la consolidation du pouvoir d'achat des petits et moyens revenus
- la lutte contre le franc fort.

Il ressort des enquêtes économétriques portant sur la Suisse que les baisses des impôts sur le revenu ne sont pas à même de stabiliser la conjoncture. Ce sont surtout les hauts revenus qui en profitent, mettant de côté la majeure partie des impôts économisés. De même, la baisse de la TVA est de l'argent perdu. Sur un franc de réduction d'impôt, comme une partie de cette réduction n'est pas répercutée par les entreprises, il reste tout au plus 50 centimes dans le circuit économique. En revanche, les investissements publics sont des mesures appropriées, tout comme les mesures qui accroissent le pouvoir d'achat des bas revenus. Un franc investi de cette manière produit un excédent de recettes conjoncturel d'un franc et plus.

Effacité de programmes conjoncturels publics

(1 franc de fonds publics induit x francs de BIP)



Sources : KOF, Dossier USS N° 62

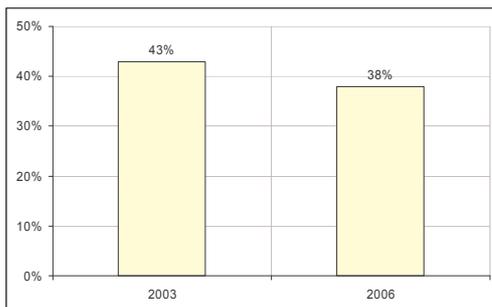
Les moyens financiers nécessaires pour ces programmes conjoncturels sont disponibles en suffisance. Dans les seules années 2007 et 2008, la Confédération a bouclé ses comptes avec des excédents qui, au total, représentent quelque chose comme 8,7 milliards de francs. Les cantons aussi enregistrent des chiffres noirs. De plus, ils disposent de réserves latentes qui se chiffrent en milliards. Tout compte fait, les programmes d'investissements sont aussi bénéfiques aux pouvoirs publics. En effet, les prix sont inférieurs lorsque des investissements sont réalisés ou des travaux entrepris en période de mauvaise conjoncture et la Confédération, les cantons et les communes obtiennent les mêmes prestations à de moindres coûts. Dans la plupart des entreprises aussi, l'argent est disponible en suffisance pour continuer d'occuper le même personnel. Les caisses ont pu être remplies en période d'essor économique. Pour prendre un exemple, les entreprises de l'industrie des machines cotées en bourse ont augmenté leurs fonds propres de presque 200'000 francs par million du total du bilan de 2003 à 2007. Et si la situation conjoncturelle ne leur laisse pas d'autre choix, elles peuvent au surplus introduire le chômage partiel.

Offensive de formation continue en lieu et place de licenciements

Pendant les périodes où la conjoncture est favorable, le temps manque souvent pour se perfectionner. Le pourcentage de personnes actives occupées de 25 à 64 ans ayant pris part à des cours de formation continue est tombé de 43 à 38 pour cent entre 2003 et 2006³. Les personnes qui n'accomplissent pas de travaux spécialisés ou n'occupent pas de fonction de cadre y sont sous-représentées. En 2006, plus de la moitié des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ont indiqué avoir été empêchées de suivre une formation continue à cause de la surcharge professionnelle⁴.

Participation aux cours de formation continue

(personnes actives occupées entre 25 et 64 ans)



En période récessive, la charge de travail diminue dans les entreprises et le personnel a du temps pour se perfectionner. Une offensive de formation continue ne permet pas seulement de maintenir les emplois ; l'économie suisse peut aussi s'armer de cette manière pour les temps qui suivront, ce qui devrait même faire diminuer le chômage à moyen terme. Les entreprises n'ont pas le droit en ce moment de procéder à des licenciements, elles doivent au contraire perfectionner leurs effectifs. La Confédération et les cantons doivent les soutenir en débloquant rapidement et sans formalités bureaucratiques les moyens à disposition dans l'assurance-chômage ainsi que dans les fonds cantonaux, etc. Le cas échéant, il faudra augmenter les moyens à disposition. Le Conseil fédéral doit allonger de 12 à 18 mois la durée maximale du chômage partiel (les détails sur l'offensive de formation continue figurent dans un document distinct).

³ BFS (2007) : Participation à la formation continue en Suisse, Neuchâtel.

⁴ BFS (2008) : Personnes empêchées de participer à la formation continue, Neuchâtel.

Programme d'investissements publics pour rendre l'économie plus écologique et l'amélioration de la prise en charge des enfants

Pour empêcher un plongeon du niveau des commandes dans les entreprises tournées vers l'économie intérieure, un programme d'investissements représentant au moins un pour cent du PIB (5 milliards de francs) est une nécessité. Ce programme d'investissements (pour les détails, voir le document distinct) est destiné à moderniser les infrastructures publiques et les bâtiments publics. Les problèmes environnementaux (réchauffement climatique) demandent des investissements de grande ampleur dans les transports publics et une utilisation efficace de l'énergie – y compris dans les écoles, les hôpitaux et les immeubles administratifs. D'autres investissements sont nécessaires pour développer le réseau des crèches et des écoles de jour.

Renforcement du pouvoir d'achat

L'augmentation du chômage entraîne l'affaiblissement du pouvoir d'achat. Pour lutter contre ce phénomène, des mesures de renfort sont nécessaires, de l'ordre de 2 milliards de francs. Les cantons doivent relever les réductions de primes des caisses-maladie. Le trou qui s'est creusé ces dernières années entre les primes et les réductions de primes doit être comblé (500 millions de francs). De plus, il faut porter les allocations familiales à 250 francs par enfant et à 300 francs pour les jeunes en formation (600 millions de francs). L'an passé, les banques cantonales et Raiffeisen ont tiré profit de la crise en attirant dans leurs coffres 20 milliards d'argent frais. D'ici à ce que la population bénéficie d'une baisse des taux hypothécaires, des mois et des mois peuvent encore s'écouler. Ces établissements bancaires doivent donc abaisser leurs taux hypothécaires plus rapidement (une baisse de 0,5 pour cent représente un allègement financier de quelque 1,2 milliard de francs pour les ménages).

Lutte contre le franc fort

Comme nous l'avons vu plus haut, les conséquences de l'appréciation du franc sont graves. Si le franc demeure au même niveau qu'aujourd'hui, pas moins de 40'000 emplois passeront à la trappe en Suisse durant l'année en cours. C'est pourquoi la BNS doit lutter contre la cherté du franc et, à cet effet, faire en sorte que le franc redevienne meilleur marché par rapport à l'euro. Elle doit continuer de baisser les taux d'intérêt à court terme et agir aussi plus fortement sur les taux d'intérêt à plus long terme. La loi sur la Banque nationale suisse lui attribue de surcroît des compétences plus étendues. Parmi les autres mesures visant à lutter contre le franc surévalué, mentionnons les opérations sur devises avec la Banque centrale européenne (p. ex. par l'intermédiaire de Swaps) ; une intervention directe sur les marchés des devises (achat d'euros contre des francs) ; diverses opérations à terme. Souvent, il suffit qu'une banque centrale parle un langage clair pour qu'un effet se fasse sentir sur les marchés des devises. Si les dirigeants de la BNS martèlent ces prochains temps qu'elles jugent le franc surévalué, ces propos peuvent déjà contribuer à soulager l'économie suisse.